

N'est-il pas dans la nature des choses que plus les intérêts matériels nous vont au cœur, plus nous sommes désireux de trouver dans autrui la conscience et l'honnêteté fortifiées par des croyances intérieures ? Il y a bien la sanction naturelle et la sanction humaine. Mais si, d'un côté, la sanction naturelle est capable de faire quelque bien, de l'autre, qu'elle est faible dans l'esprit où la religion positive fait défaut ! La sanction humaine est encore plus faible pour la double raison qu'elle ne peut connaître et par conséquent punir que les crimes les plus énormes, et qu'elle est restreinte à l'ordre extérieur.

Mais s'il n'y a pas de doute que l'unité religieuse soit nécessaire à la perfection de l'unité sociale, il n'y a pas de doute, non plus, que la société politique n'a pas le droit de prescrire en matière religieuse, parce qu'elle n'a pas le droit de forcer l'adhésion des intelligences.

Nous voilà, Messieurs, en face d'une difficulté analogue à celle que nous présentait il y a un instant le développement de l'éducation. D'un côté, l'unité religieuse est essentielle à la perfection de l'unité sociale ; et, de l'autre, la société n'a pas le droit d'imposer une religion sociale. Si la société a droit à sa perfection, n'a-t-elle pas droit aux moyens essentiels d'atteindre à cette perfection ? Dieu a-t-il donc destiné la société humaine à une perfection impossible ? Le lien religieux, le plus puissant des liens sociaux, ne sera donc jamais qu'un rêve dans les aspirations de la société ?